



**Geneviève BLANC
Conseillère Générale
du Canton d'Anduze**

Hôtel du Département
30044 Nîmes cedex 9
Tél : 04.66.76.76.65
Genevieve.blanc@gard.fr
Genevieveblanc.com

FORUM CANTONAL
ANDUZE, 27 Novembre 2012

Les coopératives, une des solutions pour une économie solide et solidaire

Compte-rendu

Intervenants : Geneviève Blanc, Conseillère générale, Marie Meunier-Polge, vice-présidente du Conseil régional, déléguée à l'Economie sociale et solidaire, Yves Sévenier, gérant de la SCIC « La table de Cana » (Nîmes), Christian Vigne, président de la cave coopérative de Massillargues-Atuech, Régis Vignolle et Jacques Blanc, représentants de la cave coopérative de Tornac, Fabien Liagre, SCOP « Agroof » (Anduze)
Plus de 80 personnes ont participé à ce cinquième forum cantonal.

En introduction, Geneviève Blanc rappelle les objectifs des forums cantonaux : informer le public des activités de son mandat de conseillère générale et, également, faire évoluer ou alimenter la politique du Conseil Général. Les forums favorisent aussi l'émergence de projets locaux. La conseillère générale précise le déroulé de la soirée : après avoir introduit le sujet, elle laissera la parole aux intervenants qui feront part de leur expérience et qu'elle remercie vivement de leur participation. Elle se réjouit de la présence de Mme Marie Meunier-Polge, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'ESS, qui interviendra sur la politique régionale conduite dans ce secteur.

1^{ère} partie : Compte-rendu de l'activité de la Conseillère générale

Geneviève Blanc indique qu'elle a ouvert un site internet www.genevieveblanc.com. Récemment mis en ligne, cet outil de communication regroupe différentes informations liées à son mandat, à l'actualité quotidienne ou à celle du Conseil général.

Au niveau du département

Le budget 2013 du Conseil général est en préparation. Celui-ci est en forte régression. La baisse des dotations de l'Etat et des droits de mutation qui alimentent les recettes du Conseil général contraignent fortement le budget. Sur un montant

global de 800 millions d'€, le prochain budget risque d'être diminué de 42 millions d'€.

Mais le budget ne sera voté qu'au mois de Mars 2013 car la collectivité est en attente des décisions du Gouvernement et du Parlement sur le financement des allocations de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), le Revenu de solidarité active (RSA) et la Prestation de compensation du handicap (PCH).

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) se tiendra le 15 Février 2013, en séance publique.

Le SMAGE des Gardons, chargé de la gestion des gardons, de l'amélioration de la qualité de l'eau, depuis quelques temps, met en œuvre des actions de sensibilisation auprès des agriculteurs, particuliers et mairies, pour réduire fortement l'utilisation des pesticides, y compris dans les cimetières.

Dans notre canton, le projet de prolongement de la digue d'Anduze, qui vise à mieux sécuriser le centre de la commune, est un enjeu local important. Actuellement, le projet -d'un coût prévisionnel de 6 millions €- est dans sa phase de conception, des études sont en cours. Lorsque l'on disposera d'éléments concrets et techniques, il conviendra, le moment venu, de mener un important débat public et de ne s'engager dans le projet qu'avec certitude.

Geneviève Blanc est la conseillère générale référente des **Plans locaux d'urbanisme « Gard durable »**. Destinés à promouvoir un aménagement durable du territoire, les PLU Gard durable font l'objet d'une concertation renforcée avec les acteurs locaux concernés : institutionnels, citoyens, acteurs socio-économiques de la commune, collectivités ... Aujourd'hui, une quinzaine de communes sont concernées par cette démarche qui leur permet de bénéficier d'un accompagnement approprié (mise à disposition d'outils et de moyens adaptés) et d'un soutien dans l'élaboration de leur PLU.

Enfin, suite à son élection en tant que député, Christophe Cavard démissionne de sa vice-présidence au Département comme de sa délégation. C'est Geneviève Blanc qui sera vice-présidente et prendra prochainement le relais de cette **délégation à la Prévention des risques** au Conseil général.

Au niveau local

Une réunion s'est tenue à Anduze le 16 Octobre dernier sur le **Fonds départemental d'équipement (FDE)**, en présence des maires du canton et de Mme Chantal Dupuy de la Mission Aménagement du Territoire et Politiques Contractuelles du Conseil général. La répartition du FDE s'est faite, comme la fois précédente, dans la concertation et les grandes lignes de répartition ont été co-construites avec les élus pour des projets tels que : un point multiservices à St Sébastien d'Aigrefeuille, la construction de classes à Tornac et à Bagard, l'aménagement artistique de la mairie de Massillargues-Atuech, la réfection du toit du foyer et du court de tennis de Ribaute les Tavernes, l'aménagement d'aires de jeux pour enfants à Générargues et à Boisset et Gaujac, la réfection du parc des Cordeliers d'Anduze.

Avec des professionnels du spectacle vivant, des communes volontaires, des citoyens intéressés, et l'appui de la conseillère générale **un nouveau projet**

culturel pour notre territoire est en préparation afin de créer une véritable dynamique culturelle à partir des potentiels locaux. Il ne s'agit pas d'un rattrapage des programmations « passées » de la 2C2A mais d'un nouveau projet singulier pour notre territoire, sans contour administratif imposé. Le projet prendrait forme à travers l'organisation d'événements culturels, en s'appuyant sur la salle du temple de St Sébastien d'Aigrefeuille, salle à vocation culturelle depuis sa rénovation, tout en gardant son utilisation culturelle initiale... L'association porteuse du projet est accompagnée par les services Culture du Conseil général.

Un échange interculturel avec des potières du rif marocain a eu lieu en Septembre dernier à l'occasion d'un stage de poterie à Anduze. La démarche a été soutenue par le Conseil Général dans le cadre de sa politique "Solidarité internationale".

Concernant **les projets de travaux routiers**, à noter que celui du croisement de l'Arbousset (Anduze), important au niveau de la sécurité, va démarrer début 2013. La voie verte quant à elle est toujours au point mort, mais la conseillère générale relance Réseau Ferré Région.

Après les forums cantonaux

- Concernant les personnes âgées et personnes handicapées, le travail se poursuit avec les services Autonomie du département. En cours, la constitution d'un réseau de familles d'accueil des personnes âgées, élaboré en lien avec les établissements et le service Autonomie du Conseil général.
- Le forum sur les énergies a permis de relancer autrement le projet d'installation photovoltaïque sur l'ancienne mine de St-Sébastien d'Aigrefeuille qui est aujourd'hui à l'étude avec la commune et ENERCOOP. La participation citoyenne pourrait se traduire par la possibilité pour les particuliers d'investir dans le projet – à travers ENERCOOP -, l'autre partie serait prise en compte par une société.

2 ème partie : Introduction du thème retenu « Les coopératives, une des solutions pour une économie solide et solidaire »

L'année 2012 est l'année des coopératives ; le mois de novembre est celui de l'ESS qui regroupe les associations, les coopératives, les fondations, les mutuelles ou les entreprises dont les pratiques sont similaires. L'ESS a pour ambition de concilier la réalisation d'une activité économique avec la poursuite d'un objectif d'utilité sociale. L'actualité vient nous rappeler avec l'exemple des Lejaby qui se sont organisés en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), combien ce modèle d'entreprise a toute sa place dans l'économie. C'est pourquoi, il est intéressant d'interroger ce modèle d'entreprenariat.

Dans notre histoire locale, la première coopérative de production apparaît à Sauve en 1661, elle produit des fourches en bois de micocoulier. A Nîmes, les coopératives apparaissent au milieu du XIXème siècle dans un contexte de grave crise économique avec la chute simultanée du vers à soie (maladie), de la vigne (phyloxéra) et de l'olivier (gel). Pour lutter contre la pauvreté certains en cherchant à aller au-delà de l'assistanat, créent les premières coopératives de consommation.

Sous l'impulsion de Charles Gide, fondateur de l'école de Nîmes, une nouvelle pensée politique se développe à partir des coopératives. Dans son rapport de 1889, il présente son programme de coopération économique : associer capital et travail ; faire du travailleur le propriétaire du fruit de son travail

Les coopératives sont des éléments moteurs pour mettre en avant notre économie. Il existe 21 000 coopératives en France, et l'économie sociale représente dans le département 12 % de l'emploi. Ce n'est donc pas un phénomène marginal et la nomination de Benoît Hamon comme Ministre chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la consommation ainsi que la préparation du projet de loi sur l'ESS est un signe de reconnaissance de ce secteur et de ses acteurs.

3 ème partie : Table ronde

La société AGROOF basée à Anduze, est une société de services, de conseils et de formation, qui fait le lien entre la recherche et les activités sur le terrain. Créée en 2000, elle intervient dans le domaine de l'agroforesterie. Aujourd'hui, 6 personnes font partie de la SARL : 2 associés et 4 salariés. Les décisions sont prises en commun, une personne = une voix.

Le salaire est le même pour tout le monde et chacun est à part égale dans les engagements de la société. Pour une meilleure visibilité notamment envers les collectivités territoriales avec lesquelles la société a des projets, AGROOF souhaite se constituer en société coopérative ouvrière de production (SCOP). Elle est aidée par l'Union Régionale des SCOP. Cette démarche engage les salariés d'AGROOF à s'interroger notamment sur la valeur de l'argent, du partage du stress, de la responsabilité, des avantages et de la réussite, autant de questions qui seront dès lors abordées collectivement. Le fonctionnement de la SCOP est aussi plus proche de leur vision économique. Pour monter la future SCOP, les capitaux seront apportés dans un premier temps par les fondateurs puis par les associés.

La cave coopérative de Massillargues-Atuech a été créée après la destruction des vignobles par le puceron du phyloxéra. Christian Vigne explique qu'elle était constituée de 40 à 50 hectares de vignes au départ et regroupait des petites caves particulières de 1 hectare. La maladie et la disparition d'une grande partie des vignes ont généré une demande importante de production de vin. Pour y faire face, les viticulteurs amélioraient le vin avec du sucre. La reconstruction a permis dans un premier temps d'augmenter le nombre d'exploitations locales mais avec l'arrivée de vin en provenance d'Algérie, les cours ont chuté obligeant les petits producteurs à se regrouper.

Christian Vigne, Président de la cave, rappelle que l'apparition des caves est aussi liée à une orientation politique venue du courant radical socialiste au début du XXème siècle. En 1901, la première cave coopérative fut créée en Languedoc-Roussillon à Maurestan.

Aujourd'hui, à Massillargues-Atuech, c'est le conseil administration qui est chargé de la gestion de la cave et des produits, et non les petits producteurs comme auparavant.

Les caves coopératives ont connu un véritable « boom » dans les années 30 pour atteindre le nombre de 969 dans les années 60. En 1970, avec l'engagement financier de l'Etat et de la Région, les caves se sont réunies pour des projets

collectifs. Malheureusement, la différence d'engagement politique des uns et des autres n'a pas permis, à moment-là, la réalisation de ces projets. Durant cette dernière décennie la coopération « à tous prix », comme le voulait le président de la région, a eu pour effet, la course au gigantisme et la perte de maîtrise de l'outil par les viticulteurs.

Il n'empêche que, depuis son émergence, la coopération a permis le sauvetage des exploitations au travers de projets collectifs. Cela est d'ailleurs toujours d'actualité et si l'on veut sauver l'agriculture qui est menacée, il est indispensable de raisonner collectivement. C'est l'objectif de l'association Grappe 3.

Créée en 1924, **la cave coopérative de Tornac** regroupe 106 coopérateurs sur 400 hectares de vignes dont plusieurs sont en bio. La cave emploie 8 salariés, Régis Vignolle en est le Président. Le fonctionnement démocratique de la cave est respecté par tous, le bureau se réunit une fois par semaine. La vente des produits se fait directement auprès des consommateurs et représente 70 % du chiffre d'affaire de la cave. Jacques Blanc, rappelle quelques grandes dates qui ont marqué l'histoire de la cave de Tornac. En 1961, un premier virage est pris dans le fonctionnement de la cave par la mise en commun de la vente et des moyens matériels. En 1967, une deuxième action a consisté à créer un caveau sur site ainsi qu'un réseau permettant aux viticulteurs de vendre leur production dans 77 dépôts (Lozère, Savoie ...). Les viticulteurs-coopérateurs se sont impliqués dans ce système avant de se réorienter en 1990 vers un réseau moins contraignant et constitué de petits revendeurs.

Grâce à leur mobilisation, les coopérateurs, en portant ce type d'actions, ont participé dans les années 2000 au passage en bio de la cave coopérative et, aujourd'hui, les résultats sont là. Par ailleurs, depuis une centaine d'années, la coopération donne la possibilité aux jeunes de s'installer en disposant de moyens matériels et de techniques modernes.

Actuellement, il semble que le mouvement des caves coopératives soit stabilisé. Les caves fusionnent mais ne disparaissent pas. Sur Massillargues et Tornac, il n'y a pas de cave particulière.

Pour Yves Sévenier, gérant de la **SCIC « La Table de Cana »** à Nîmes, les SCOP et SCIC sont une alternative à l'économie traditionnelle en proposant un fonctionnement démocratique selon le principe « un homme = 1 voix ». Issu du groupe Accor (400 000 salarié), il a fait le choix à travers son restaurant bio de remettre l'humain au centre des préoccupations en permettant à des personnes en difficulté de se réinsérer dans le monde du travail. Le restaurant travaille avec des producteurs locaux, des AMAP et privilégie l'agriculture de proximité. Dans le principe des SCIC, les particuliers peuvent être coopérateurs ainsi que les collectivités locales qui peuvent intégrer les conseils d'administration. A la Table de Cana, les salariés n'ont pas d'obligation de résultats et ne sont pas intéressés aux bénéfices de la société.

Marie Meunier-Polge, vice-présidente du Conseil régional, indique qu'elle a beaucoup œuvré pour faire une place à l'ESS au sein de la collectivité. Elle rappelle qu'en intégrant les conseils d'administration des SCIC, les collectivités deviennent partie intégrante du projet et sont directement intéressées aux besoins d'un territoire à travers l'emploi, le lien social ... La SCIC Lejaby aidée par l'agglomération de Lyon en est un bon exemple.

En Languedoc-Roussillon, l'ESS représente près de 10 000 entreprises. Les associations représentent le plus gros des employeurs avec les mutuelles. L'ESS est inscrit dans le schéma de développement économique régional ce qui lui permet d'avoir des soutiens financiers de la Région sur des dispositifs précis.

Elle rappelle que des têtes de réseau existent et sont des interlocuteurs précieux pour les porteurs de projet. La Chambre régionale de l'économie sociale en Languedoc-Roussillon (CRES LR) qui regroupe un ensemble de réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs, a pour but de défendre, promouvoir et représenter ses membres (coopératives, mutuelles et associations). L'AIRDIE est une association de financement solidaire qui permet à des entreprises d'avoir des financements adaptés au projet de l'entreprise elle-même. L'incubateur d'entreprises sociales Alter'incub, porté par la Région LR a quant à lui favorisé à ce jour, la création d'une cinquantaine d'emplois environ. Le dispositif REPLIC qui consiste à créer des entreprises –SCIC- d'utilité sociale et environnementale en réponse à des problématiques de territoire, est aussi un dispositif intéressant. En 2013 à La Mosson, il est prévu la création d'une pépinière d'entreprises ESS.

En conclusion et perspective,

A la fin des interventions et des échanges avec les participants, la conseillère générale fait remarquer la richesse de l'histoire locale concernant les coopératives et l'intérêt de ce forum qui a permis de produire localement un savoir sur cette question. C'est sans doute un fil à tirer pour valoriser notre territoire et son histoire d'une nouvelle manière.

Elle indique que le conseil général n'a pas de schéma départemental de l'ESS. Pour l'instant les aides sont diluées dans la politique économique du département qui favorise toutefois les initiatives économiques collectives. Il y aurait un intérêt toutefois à se mettre en cohérence avec la politique de l'Etat et de la Région. Il est primordial de faire de la coopération un levier de développement économique local.

Dans le canton, la perspective d'une biocoop à Anduze pourrait être envisagée. Biocoop est une coopérative qui a deux sociétaires en voisinage d'Anduze. Une à Alès « Soleil Levain », l'autre à St-Hippolyte du Fort « La Fourmi et la Cigale ». Ces deux structures vont probablement se trouver prochainement devant un questionnement lié à leur croissance. L'idée d'une implantation nouvelle serait une hypothèse à travailler avec eux. En effet, ces deux structures ont un statut collectif et leur implication sur un tel projet est indispensable. Pour ce type d'installation, le Crédit coopératif et la Nef sont des partenaires financiers potentiels. La SCIC REPLIC pourrait également accompagner le projet.